

# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009

—LE 16 NOVEMBRE 2009—



Membres du conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

**e**st avec plaisir que je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Raymond tel que requis par l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec. Cet exercice exigé par la loi nous permet de vous offrir un portrait global de la situation financière de la Ville basé sur les états financiers de l'année 2008, les indications préliminaires quant aux résultats escomptés pour l'année en cours et les orientations générales du prochain budget et du dernier Programme triennal d'immobilisations.

---

## **A - États financiers de l'exercice 2008**

---

Le rapport des vérificateurs externes confirme que les états financiers présentés sont conformes et représentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008. Les grandes lignes des états financiers de l'administration municipale sont les suivantes :

<b>Revenu total</b>	<b>10 934 469 \$</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>(9 806 958 \$)</b>
<b>Remboursement en capital</b>	<b>(561 682 \$)</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(225 521 \$)</b>
<b>Affectation</b>	<b>124 950 \$)</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>465 258 \$</b>

L'exercice financier s'est donc terminé avec un surplus de 465 258 \$. Le surplus de l'année 2008 correspond à environ 4,25 % du budget prévu. Celui-ci représente une marge de manœuvre normale pour une organisation municipale.

Les surplus générés sont employés en tenant compte de leur provenance. Nous nous assurons ainsi que les taxes et les tarifs payés pour un service sont utilisés directement dans le budget rattaché à ce service.

### **Programme triennal des immobilisations de l'année 2008**

---

Les immobilisations réalisées au cours de l'année 2008 ont été faites dans les secteurs mentionnés ci-dessous. Veuillez prendre note que ces montants sont tirés des états financiers consolidés exigés par le ministère des Affaires municipales et des Régions, c'est-à-dire qu'ils comprennent des immobilisations réalisées par des organismes inclus dans notre périmètre comptable, dont les plus importants sont

la Corporation de développement de Saint-Raymond et la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

<b>Administration générale</b>	<b>71 914 \$</b>
<b>Sécurité publique</b>	<b>54 808 \$</b>
<b>Transport</b>	<b>2 282 050 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>	<b>1 654 716 \$</b>
<b>Aménagement, urbanisme, développement</b>	<b>566 286 \$</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>297 469 \$</b>
	<b>4 927 243 \$</b>

Il est à noter que c'est le total de chaque secteur d'activité qui apparaît ici. Des détails pourront être fournis sur demande.

**Les principaux investissements énumérés ci-dessous font partie des immobilisations réalisées en 2008 :**

---

- ✓ Réaménagement de la réception de l'hôtel de ville ainsi que l'aménagement scénique de la salle des conférences
- ✓ Mise à niveau des équipements du Service des incendies
- ✓ Réfection de divers chemins :
  - Secteur de Bourg-Louis
  - Rue des Épinettes
  - Rang Saguenay
  - Avenue Saint-Louis
  - Rang Sainte-Croix (courbe Hamel et secteur du pont Cantin)
  - Route Corcoran
- ✓ Mise à niveau des véhicules de service
- ✓ Pavage sur 2,2 kilomètres dans le rang Saguenay (secteur des 3 ponts)
- ✓ Mise à niveau de la pression d'eau du service d'aqueduc au poste Guyon
- ✓ Améliorations à l'aréna (douches, climatisation, ameublement)

---

## **B - Indications préliminaires de l'exercice 2009**

---

- ✓ Aménagement de parcs de quartier (secteur vieux pont, développement Val-des-Pins, mobilier urbain secteur Saint-Alexis)
- ✓ Aménagement de parcours de vélo de montagne dans le secteur du mont Laura et du centre de ski
- ✓ Mise à niveau au centre de ski (amélioration des pentes, du parc à neige, du stationnement et des équipements de sécurité)

L'année 2009 aura été marquée par l'aboutissement de nombreux projets résultant des efforts déployés par votre organisation municipale depuis plusieurs années.

Ces projets représentent des investissements importants qui n'auraient pu se concrétiser sans la participation des gouvernements supérieurs. Certains projets d'envergure tels le centre multifonctionnel et la digue et clapets sur les émissaires pluviaux du secteur de l'hôtel de ville desserviront plus d'une génération. Nous sommes fiers de les avoir menés à terme.

À ces investissements publics, s'ajoute un important projet émanant de l'entreprise privée qui n'aurait pu voir le jour sans les efforts déployés par l'équipe de la Ville de Saint-Raymond. La construction de la résidence l'Estacade pour personnes retraitées estimée à plus ou moins 12 millions aura nécessité un travail et un support omniprésents du conseil municipal et de tous les départements de la Ville.

**Voici un sommaire des subventions obtenues dans divers dossiers :**

Centre multifonctionnel	1 000 000 \$
Voirie locale - Enveloppe discrétionnaire du député	80 000 \$
Ministère de la Sécurité publique - Digue	542 000 \$
Ministère des Transports - Bloc à Piton	600 000 \$

**Outre ces réalisations, l'équipe a travaillé sur plusieurs dossiers dont je vous dresse la liste des plus marquants :**

---

1. Aménagement et déploiement des logiciels nécessaires à l'extension de la cour municipale de Saint-Raymond sur tout le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier (120 000 \$).
2. Réfection du chemin du Lac-Sept-Îles dans le secteur du manoir (280 000 \$)
3. Réfection des rues Gingras, Letarte et Paquet au domaine du Lac-Bison (120 000 \$)
4. Nouvel éclairage du centre-ville (25 000 \$) - les nouveaux luminaires devraient être installés d'ici la fin de l'année
5. Construction d'un nouveau stationnement dans le secteur de l'hôtel de ville (40 000 \$)
6. Mise à niveau des équipements routiers - 10 roues, niveleuse, camionnette de service (350 000 \$)
7. Mise à niveau de la protection contre les incendies dans le secteur de la côte Joyeuse (300 000 \$)
8. Installation d'une pompe permanente dans la chambre de pompage de l'émissaire pluvial de l'avenue Saint-Jacques
9. Aménagement de parcs de quartier, mise à niveau des terrains sportifs, asphaltage de la bande cyclable dans le secteur de la Colline et aménagement de sentiers de vélo de montagne dans le secteur du centre de ski (135 000 \$)
10. Mise à niveau du centre de ski (75 000 \$)
  - ✓ Amélioration des pentes
  - ✓ Installation d'un nouveau système de son extérieur
  - ✓ Amélioration du parc à neige
  - ✓ Achat d'équipements de location

✓ Réparations au chalet de ski

11. Achat de deux bâtiments (bloc à Piton) en vue de procéder à l'amélioration de l'intersection des routes 354 et 365 - ces bâtiments seront démolis en 2010

12. Achat des terrains résiduels de Spruce Falls (secteur du fer à cheval)

Ces terrains sont limitrophes à la rivière Sainte-Anne et au terrain de la rue Saint-Hubert appartenant à la Ville. Par cet achat, la Ville favorise la protection de l'environnement et la possibilité de les utiliser à des fins sportives et touristiques.

13. Élaboration et adoption d'une politique culturelle

14. Mise à niveau des équipements du Service des incendies

Dans les faits, le Programme triennal d'immobilisations que nous devons adopter donne une indication à la population sur les principaux investissements qui seront réalisés dans les années futures. Aucune obligation de résultat n'y est reliée. Bien que le programme est notre principal guide, il se peut que certains travaux soient devancés, d'autres modifiés et d'autres reportés à une date ultérieure ou simplement annulés. De plus, le mode de financement identifié dans divers projets d'immobilisations peut différer.

Pour répondre aux besoins des Raymondoises et des Raymondois, la Ville de Saint-Raymond a adopté un budget de 11 330 190 \$ en 2009. Les dépenses et investissements ont été réalisés dans le respect des limites imposées par le budget.

Les orientations et projets que s'était donnés le conseil pour l'année 2009 auront été majoritairement réalisés. Comme dans tout exercice de planification, il aura fallu conjuguer avec les problèmes qui surgissent en cours d'année.

Jusqu'à maintenant, le traitement de ces divers dossiers a nécessité 12 séances ordinaires et 11 séances extraordinaires du conseil municipal, une quarantaine de séances de travail, l'adoption de 350 résolutions et de 26 règlements divers. À cela s'ajoutent les réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU), du comité du bulletin municipal d'information, du comité résidentiel, du comité d'embellissement et de plusieurs autres réunions ad hoc.

Le poste de maire commande une rétribution annuelle de 19 195,49 \$ en plus d'une allocation de dépense de 9 597,75 \$. Le maire avait également droit à une allocation d'environ 7 000 \$ par année de la MRC de Portneuf pour siéger sur divers comités régionaux.

Pour leur travail, les conseillers municipaux ont bénéficié d'une rétribution annuelle de 6 390,50 \$ chacun en plus d'une allocation de dépense de 3 199,25 \$.

Finalement, conformément à la loi, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par la municipalité entre le 1<sup>er</sup> novembre 2008 et le 31 octobre 2009. Je dépose aussi la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Il est à noter que les rétributions indiquées dans ce rapport sont celles votées par règlement, en 2005, et basées sur les statistiques de 2002.

Au cours de cette assemblée extraordinaire, nous donnerons un avis de motion concernant l'adoption d'un règlement révisant à nouveau la rémunération des élus. Les rémunérations proposées font suite à l'obtention des statistiques des municipalités comparables au Québec données par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

## Un nouveau conseil municipal

---

L'année 2009 aura aussi été marquée par des élections municipales. À l'instar de toutes les municipalités du Québec, l'ensemble des membres du conseil municipal a été soumis au suffrage des concitoyens. À la suite de la période de mise en candidature, trois personnes ont d'abord été élues par acclamation : votre humble serviteur, Rolland Dion, au poste de maire, monsieur Jean-Luc Plamondon, conseiller au siège numéro 1, et madame Hélène Thiboutot, conseillère au siège numéro 4.

Neuf candidats ont proposé leurs services aux quatre autres postes de conseiller municipal. Ces nombreuses candidatures démontrent un vif intérêt à participer au développement de notre communauté. Je remercie tous ceux qui ont pris part à cette élection et je félicite les candidats élus et réélus :

- Monsieur Bernard Ayotte, siège numéro 2
- Madame Lorraine Linteau, siège numéro 3
- Monsieur Jacquelin Genois, siège numéro 5
- Monsieur Fernand Lirette, siège numéro 6

À Saint-Raymond, les conseillers sont élus par suffrage universel. Une fois élus, ils sont délégués à divers dossiers. Après consultation, ceux-ci se verront déléguer diverses responsabilités, qui leur seront communiquées au cours des prochaines semaines et entérinées à l'assemblée ordinaire de décembre 2009.

---

## **C - Orientations générales pour le budget 2010**

---

Au moment d'écrire ces lignes, nous travaillons à l'élaboration d'une première version du budget 2010. L'adoption de ce budget est prévue le 21 décembre 2009.

Le budget 2010 s'inscrira dans la poursuite de nos objectifs d'équité et de juste répartition du fardeau fiscal. Il n'y a pas de grands bouleversements en vue, d'autant plus qu'il n'y a pas de dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière en 2010.

L'année 2010 sera une année de transition. Nous devons d'abord terminer les travaux en cours et entreprendre l'analyse et la préparation des nouveaux projets qui pourront se réaliser au cours des prochains mois, notamment, par le transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

### **Les projets actuellement connus pour 2010 sont les suivants :**

---



1. Poursuite de la construction du centre multifonctionnel
2. Plan-projet de stationnements en collaboration avec la Fabrique de Saint-Raymond et la Commission scolaire de Portneuf
3. Finalisation des travaux de construction de la digue et clapets dans le secteur de

l'hôtel de ville. Entre autres, des corrections seront apportées à la digue existante sur la rive nord de la rivière Sainte-Anne

De plus, il faudra compléter l'aménagement du sentier piétonnier de la digue, le relier au pont Tessier et l'arrimer à la résidence l'Estacade.

4. Démolition de 2 bâtiments à l'intersection des routes 354 et 365, réaménagement de l'intersection et confection d'un plan-projet en collaboration avec le ministère des Transports pour une réfection complète de l'avenue Saint-Jacques, à partir du viaduc jusqu'au pont Chalifour
5. Réfection des conduites d'égout dans le secteur de la côte Joyeuse et de la rue Jean-Marie-Turgeon
6. Réfection et amélioration du réseau routier dans des secteurs à déterminer en début d'année
7. Aménagement de parcs de quartier dans des secteurs à déterminer

8. Recherche de financement pour procéder à la stabilisation des berges de la rivière Sainte-Anne dans le secteur de l'avenue Beaulieu



9. Poursuite de la campagne de sensibilisation relative à la mise aux normes des installations septiques et à l'importance de la préservation du couvert végétal en bordure des rives de lacs et de cours d'eau. Le lac Sept-Îles sera prioritairement traité compte tenu des épisodes passés de la cyanobactérie (algue bleue)
10. Construction d'un centre administratif sur le terrain de l'Hôpital régional de Portneuf en collaboration avec le Centre de santé et services sociaux de Portneuf (CSSSP)

Ce centre vise à regrouper dans un même endroit l'ensemble des services administratifs du CSSSP. Il permettra également de dégager des espaces dans l'hôpital en vue d'y installer des services médicaux actuellement non

disponibles dans le comté de Portneuf, principalement des lits de courte durée.

11. Préparation des plans et devis de la rue Saint-Cyrille pour la réalisation de la 2e phase des travaux (entre le boulevard Cloutier et l'avenue Saint-Louis - taxe d'accise)
12. Projet de piste pour vélos BMX financée par Hydro-Québec, programme Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, en collaboration avec le Club Lions
13. Réaménagement du parc de l'Amitié en collaboration avec les propriétaires de la résidence l'Estacade
14. Confection d'un plan-projet pour les berges de la rivière Sainte-Anne, dans le secteur du pont de fer : camping sauvage, sentier pédestre et parc pour véhicules récréatifs
15. Aménagement d'un nouveau parc sur le terrain de l'école Marguerite d'Youville en collaboration avec la Commission scolaire de Portneuf
16. Électrification du rang Saguenay jusqu'à la barrière de la ZEC et de l'accueil Shanahan - une proposition sera présentée aux résidants en début d'année
17. Étude préliminaire sur l'enlèvement des cages au pont de fer

Soyez assurés que nous ne manquerons pas de vous communiquer tous les détails des projets priorisés lors de la présentation et de l'adoption du budget 2010, qui aura lieu le 21 décembre 2009, à 20 heures, dans la salle du conseil municipal.

De plus et selon la loi, ce rapport sera publié dans le bulletin municipal incorporé au journal **Le Martinet** de novembre 2009 et sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond :

**[www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com)**

En terminant, je voudrais remercier les élus et tous les employés de la Ville de Saint-Raymond de leur collaboration apportée au cours de la dernière année. Je remercie aussi les bénévoles membres de comités et les citoyens qui facilitent l'administration d'une ville.

Je tiens aussi à remercier la télévision communautaire qui diffuse les assemblées de conseil à Saint-Raymond, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Alban, Saint-Léonard-de-Portneuf, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Gilbert et au Lac-Sergent.

Rolland Dion